

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE ARRONDISSEMENT LURE CANTON HÉRICOURT-OUEST Date de la convocation : 08/07/2025 Date d'affichage : 31/07/2025 Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 12	PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de CHAMPEY Séance du 16 Juillet 2025 L'an deux mil vingt cinq et le seize juillet à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire. Présents : MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - DESGRANGES – GENTER - NINI - RAIBER - Mrs HASENFRATZ - PRADA PRADA – THIEBAUD. Absents : M. HENRY – Mme VUILLEMOT. Procurations : Mr HENRY a donné procuration à M. PERRIN. Mme VUILLEMOT a donné procuration à M. LEBOURG Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.
1 – Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 11 juin 2025 Le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 juin 2025, qui est adopté à la majorité des membres présents	
2 – Prolongation du CDD d'adjoint technique en renfort du 1er août au 31 décembre 2025 Il est nécessaire de recruter une personne au service technique pour remplacer le personnel en cas de congés et pour accroissement d'activités suite à la saison d'été . Le conseil municipal décide donc le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 5 mois allant du 1er août 2025 au 31 décembre 2025 inclus. Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C. Cet agent assurera des fonctions d'agent communal technique à temps complet (35h00 minutes hebdomadaires). La rémunération de l'agent sera basée sur l'échelon 1 du grade de recrutement sur la base de l'indice brut 367 indice majeure 366.	Délibération N°2025_37_3
3 - Création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de créer un emploi permanent sur le grade d' Adjoint Technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet, à compter du 1er septembre 2025.	Délibération N° 2025_38
4 – Adhésion au Comité des Œuvres Sociale de la Ville et le pays d'Héricourt. Le Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du Pays d'Héricourt propose aux communes membres de la CCPH d'adhérer afin de permettre aux personnels des communes de bénéficier d'avantages sociaux tels que chèques culture, chèques sport, tickets de cinéma, commandes groupées, sorties...ainsi que l'adhésion à la garantie obsèques (hors personnels retraités) moyennant une participation de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Héricourt et de la CCPH, autorise le Maire à signer tout document et acte relatif au COS.	Délibération N°2025_39
5 – Devis marquage routier en peinture rue des Vieilles Vies et de l'ensemble des marquages du village. Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société Marquage Comtois, pour les travaux de marquage routier en peinture rue des Vieilles Vies suite à sa réfection par le Conseil Départemental et de l'ensemble des marquages du village pour un montant de 2992,80 € TTC. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société Marquage Comtois, et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet.	Délibération N°2025_40
6 – Indemnisation du sinistre de la barrière arrière de l'école. La commune a connu un dégât à la barrière de l'école lorsque le bus scolaire de l'entreprise MARRON a reculé. Un expert a été missionné par l'assurance MMA. Les dommages ont été estimés à 1 065 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'indemnité de 1 065 € TTC versé sur le compte de la commune en trésorerie de Luxeuil-les-Bains et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet.	Délibération N°2025_41